

Les droits du patient âgé : repères juridiques et pratiques

Public : Tout professionnel de santé, représentants des usagers, acteurs associatifs...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel

4 à 10 participants

Validation des acquis :
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :
Intra : sur devis
Inter : 550 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :
Via partenaire Qualiopi dédié
(contact pour mise à jour 2026)

Compétences visées :

- ✓ Connaître les droits fondamentaux du patient âgé
- ✓ Identifier les différents régimes de protection
- ✓ Reconnaître les hypothèses dans lesquelles les représentants légaux peuvent ou doivent intervenir dans le processus de soins
- ✓ Distinguer les différentes responsabilités encourues en cas de non-respect des droits du patient âgé

Programme indicatif :

- ◆ Les droits fondamentaux du patient âgé
- ◆ L'autonomie du patient âgé
- ◆ La fin de vie
- ◆ La personne âgée sous protection juridique
- ◆ Les responsabilités encourues

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Brainstorming et retours d'expérience
- Etude de cas et analyse des décisions prises par les équipes
- Simulation de prise en charge de patients âgés dans des situations impliquant des interactions avec les proches

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

